

Poste maritime – Services avec la Grande-Bretagne et les îles de la Manche

Gérard DESARNAUD

" PIÈCE DU MOIS " DU 29 SEPTEMBRE 2012

La convention franco-britannique de 1856 conduit à la mise en service, en Grande-Bretagne, de cachets spéciaux destinés à être apposés sur les lettres levées dans les boîtes mobiles des navires assurant le service entre la France et l'Angleterre. Le "Despatch book" du Post Office contient les empreintes des cachets de Dover, Folkestone, London, Guernsey, Jersey, Southampton, Newhaven et Weymouth. Les cachets de Dover, London, Guernsey, Newhaven et Weymouth n'ont jusqu'ici jamais été rencontrés et leur mise en service est incertaine. Ces cachets, dénommés "tombstone" par les britanniques étaient apposés à côté des timbres français, qui étaient annulés par le "numeral killer" ; ils furent ensuite utilisés comme oblitération.

Sont présentés les trois cachets connus à l'époque du type Sage : Jersey, Southampton et Folkestone.

FOLKESTONE



Les relations maritimes entre la France et Folkestone étaient relativement limitées. Le cachet de Folkestone a été employé de 1861 à 1865. Deux utilisations tardives sont connues en 1874 et 1879. Il est toujours frappé en rouge.